

Michèle MONTOLIVO-MARSEILLE
Diplôme Supérieur de Notaire
Diplôme de Finistère sur la Recherche
l'Université immobilière de l'Université d'Aix-en-Provence

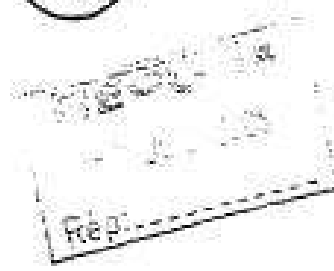
Carole BODIKIAN
Diplôme Supérieur de Notaire

Cyril GRANET
Diplôme d'Activité aux Fonctions de Notaire

NOTAIRES

SUCCESSEURS DE :

M. Michel GRANET, Notaire de 1972 à 2006
M. Frédéric GRANET, Notaire de 1943 à 1979
M. Lucien GRANET, Notaire de 1996 à 1942
M. René GRANET, Notaire de 1975 à 1995
M. Léon GRANET, Notaire de 1929 à 1975



000240

VASCETTO - TOSELLO
Syndic de copropriété
96, route de la Gare
83110 SANARY SUR MER

Courrier + fax n°04.94.07.56.87.

Dossier suivi par **Thierry AILLAUD**
(thierry.aillaud@notaires.fr)

Sanary-Sur-Mer, le 30 juin 2008

**CESSION RESIDENCE LA PINEDE (VT)/COMMUNE DE SANARY
22200 /BO /TA /SR**

Vos réf. :

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier visé en référence.

La commune de SANARY a pris acte du refus du syndicat des copropriétaires de céder, à titre gratuit, la parcelle de 888 m² provenant de la parcelle cadastrée section AZ 394 appartenant à la copropriété LA PINEDE.

Souhaitant trouver une issue amiable à cette situation, la commune souhaite faire une dernière proposition au syndicat des copropriétaires en lui proposant :

- la cession à titre gratuit (euro symbolique) des 10 % du terrain, soit 412 m² tel que prévu par le permis de construire,
- la cession du surplus du terrain, soit 476 m², moyennant le prix de 26.500 €.

Le syndicat des copropriétaires sur cette nouvelle proposition et reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'éventualité d'un nouveau refus, la commune se verra contrainte d'engager une procédure tendant à se faire attribuer ladite parcelle.

Je me permets d'insister sur la nécessité d'obtenir une réponse urgente de votre part.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour Maître Carole BODIKIAN